

Championnat et critérium Poomsae de la Nouvelle-Aquitaine

Dimanche
25 janvier 2026



Entrée gratuite au public

Gymnase de la Garosse,
266 chemin du gymnase,
33240 Saint André de Cubzac

**Inscriptions sur Martial Events
jusqu'au 17 janvier 2026**



Nouvelle-Aquitaine



Informations Générales

Le dimanche 25 janvier 2026

Cadets - Juniors - Seniors - Masters - Équipes (Masculins et Féminins)

Au Gymnase de la Garosse,
266 chemin du gymnase,
33240 Saint-André-de-Cubzac

Début du championnat : 9h00

Inscriptions : Martial Events **jusqu'au 17 janvier 2026**

Contact : Cédric BOUINOT - 06.11.64.28.43

Valentine BERNARD - 06.84.91.40.65

Tarifs :

- 20€ par catégorie
- 10€ par catégorie supplémentaire

Les clubs devront effectuer les inscriptions de l'ensemble de leurs compétiteurs sur le site internet :

<https://www.martial.events/fr>

Ils devront également régler les frais d'inscriptions avant la fin des inscriptions.

Les inscriptions comme le paiement sont à effectuer directement sur le site de Martial Events : <https://www.martial.events/fr>

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE HORS DÉLAI

Conditions d'accès

cf. règlement fédéral

- Être ceinture rouge 3ème keup
- Affiliation : Chaque club devra s'être acquitté de la cotisation fédérale 2025-2026.
- Passeport sportif : Le compétiteur devra présenter son passeport sportif à jour et en règle : licence, certificat médical et autorisation parentale (pour les Mineurs) de la saison en cours.
- Carte d'identité française : Obligatoire (Sauf pour la Catégorie Cadets)
- **Le livret de famille et le permis de conduire ne sont pas recevables.**

Catégories d'âges

Individuelles :

Cadets	: 12 à 14 ans, né en 2014 à 2012	Carte d'identité en cours de validité (Nationalité française non obligatoire)
Juniors	: 15, 16 et 17 ans, né en 2011 à 2009	Carte d'identité française ou Passeport international français (Nationalité française obligatoire)
U30	: 18 à 30 ans, né de 2008 à 1996	
U40	: 31 à 40 ans, né de 1995 à 1986	
U50	: 41 à 50 ans, né de 1985 à 1976	
U60	: 51 à 60 ans, né en 1975 à 1966	
U65	: 61 à 65 ans, né en 1965 à 1961	
O65	: Né en 1960 et avant	

Cadets Juniors	Taegeuk 4, 5, 6, 7, 8 jang, Koryo, Keumgang, Taeback
U30	Taegeuk 5, 6, 7, 8 jang, Koryo, Keumgang, Taeback, Pyongwon
U40	Taegeuk 7, 8 jang, Koryo, Keumgang, Taeback, Pyongwon, Sipjin, Jitae
U50	Taegeuk 8 jang, Koryo, Keumgang, Taeback, Pyongwon, Sipjin, Jitae, Chonkwon
U60	Taegeuk 8 jang, Koryo, Keumgang, Taeback, Pyongwon, Sipjin, Jitae, Chonkwon
U65	Koryo, Keumgang, Taeback, Pyongwon, Sipjin, Jitae, Chonkwon, Hansu
O65	Koryo, Keumgang, Taeback, Pyongwon, Sipjin, Jitae, Chonkwon, Hansu Koryo, Keumgang, Taeback, Pyongwon, Sipjin, Jitae, Chonkwon, Hansu

Equipes (Paires, Masculines et Féminines)

Cadets	: 12 à 14 ans, né en 2014 à 2012	Carte d'identité en cours de validité (Nationalité française non obligatoire)
Juniors	: 15, 16 et 17 ans, né en 2011 à 2009	Carte d'identité française ou Passeport international français (Nationalité française obligatoire)
U30	: 18 à 30 ans, né de 2008 à 1996	
U50	: 31 à 50 ans, né de 1995 à 1976	
U60	: 51 à 60 ans, né en 1975 à 1966	
O60	: Né en 65 et avant	

Cadets Juniors	Taegeuk 4, 5, 6, 7, 8 jang, Koryo, Keumgang, Taeback
U30	Taegeuk 5, 6, 7, 8 jang, Koryo, Keumgang, Taeback, Pyongwon
U50	Taegeuk 7, 8 jang, Koryo, Keumgang, Taeback, Pyongwon, Sipjin, Jitae
U60	Taegeuk 8 jang, Koryo, Keumgang, Taeback, Pyongwon, Sipjin, Jitae, Chonkwon
O65	Koryo, Keumgang, Taeback, Pyongwon, Sipjin, Jitae, Chonkwon, Hansu Koryo, Keumgang, Taeback, Pyongwon, Sipjin, Jitae, Chonkwon, Hansu

Accréditations



Les accréditations se feront le **dimanche 25 janvier 2026** à 8h15, sur le lieu de la compétition.

Chaque compétiteur du Championnat devra se présenter avec son passeport sportif à jour et sa carte d'identité.

Règlement de la compétition



Règles de compétition F.F.T.D.A. / W.T.F. (cf règlement des compétitions fédérales).

Seul(e)s les participant(e)s qui vont concourir à la sélection régionale Nouvelle Aquitaine seront qualifié(e)s au Championnat de France.

Un tirage au sort déterminant les Poomsae de chaque catégorie d'âge sera réalisé par la direction de la compétition et sera publiée le **jeudi 22 janvier 2026** sur le site de la Ligue Taekwondo Nouvelle Aquitaine et ses réseaux.

Au regard de la loi définie dans le Code du sport (Articles L223-1 et L223-2) et le règlement de compétition FFTDA (Article 2.6.5.1 alinéa 4 et Article 2.6.7 alinéa 6), aucun couvre-chef ou signe religieux ostentatoire ne sera accepté sur le plateau des compétitions organisées par la Ligue.

Programme de la compétition

8h15 : Accréditations et Briefing des juges techniques

9h00 : Début de la compétition

11h00 : Fin de compétition

Divers :

Les compétiteurs devront présenter leur passeport sportif avec sur la couverture l'étiquette attestant l'inscription à la table d'arbitrage de l'aire.

Une buvette sera sur place

Entrée gratuite

LA LIGUE SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LES PARAMÈTRES ET/OU LE PROGRAMME CI-DESSUS EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRITS. LE CAS ÉCHÉANT, LES NOUVELLES MODALITÉS D'ORGANISATION SERONT ANNONCÉES